

## Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

<b>Nom du produit</b>	<b>Classification</b>	<b>Classification</b>
<b>Blueshield:</b>	<b>CSA:</b>	<b>AWS:</b>
Électrodes de Gougeage	-	-
<b>Description</b>	: Électrodes pour coupage à l'arc.	<b>Code générique</b> : AL-AIR-ARC
<b>En cas d'urgence</b>	: 1-514-878-1667	<b>Date d'édition</b> : 01/15/2011
<b>Fournisseur</b>	: Air Liquide Canada Inc. 1250, René-Lévesque West, Suite 1700 Montreal, QC H3B 5E6	

## Section 2. Identification des risques

<b>État physique et Apparence</b>	: Solide.
<b>Vue d'ensemble des urgences</b>	: <b>Les dangers reliés aux fumées de soudure (lors de l'utilisation des électrodes) ne sont pas ceux des électrodes telles que vendues.</b>  AVERTISSEMENT! LES DÉCHARGES ÉLECTRIQUES peuvent être fatales. LES FUMÉES ET LES GAZ dégagés peuvent être néfastes. LES RAYONNEMENTS DE L'ARC peuvent blesser les yeux ou brûler la peau. CONTIENT UNE SUBSTANCE CAPABLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver abondamment après usage.
<b>Voies d'absorption</b>	: Absorbé par la peau. Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.
<b>Effets aigus potentiels sur la santé</b>	: <b>Yeux</b> : Légèrement irritant pour les yeux. <b>Peau</b> : Légèrement irritant pour la peau. <b>Inhalation</b> : Légèrement irritant pour le système respiratoire. <b>Ingestion</b> : Puisque le produit est un gaz et qu'il est plus probable qu'il soit inhalé qu'ingéré, prière de regarder d'abord les mesures préventives en cas d'inhalation.
<b>Effets chroniques potentiels sur la santé</b>	: <b>Effets cancérigènes*</b> : Classé 1 selon NTP, + selon NIOSH [Graphite]. Classé A2 selon ACGIH, 2A selon CIRC [Graphite]. <b>EFFETS MUTAGÈNES</b> : Non disponible. <b>EFFETS TÉRATOGENES</b> : Non disponible.
<b>Conditions médicales aggravées par une surexposition</b>	: L'exposition répétée à un produit hautement toxique peut entraîner une détérioration générale de l'état de santé due à une accumulation dans un ou plusieurs des organes humains.

(\*) Voir Abréviations (section 16).

## Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Nom	No CAS	% en poids	Numéro NU
Charbon	7440-44-0	20 - 90	UN1361
Graphite	7782-42-5	20 - 90	Non réglementé.
Cuivre	7440-50-8	10 - 30	Non réglementé.

Les fumées émises par les électrodes lorsqu'utilisées, sont dangereuses. Cette fiche signalétique a été écrite pour les travailleurs utilisant ces électrodes

Voir Section 8 pour les Limites d'expositions des oxydes trouvés dans les fumées de soudure.

## Section 4. Premiers soins

<b>Contact avec les yeux</b>	: Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	: Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	: Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'ingestion de quantités potentiellement dangereuses de ce produit, appeler un médecin immédiatement.

## Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Ininflammable. Émet des fumées toxiques lorsque chauffé.  
**Explosibilité** : Non explosif en présence de flammes nues, d'étincelles et de décharges d'électricité statique, de chocs, de chaleur.

- Appareils et méthodes de lutte contre les incendies** : Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Petit/Grand déversement ou fuite** : Utiliser les instruments nécessaires pour transférer le solide répandu dans un conteneur approprié pour l'élimination des déchets.

## Section 7. Manutention et entreposage

- Manutention** : Éviter de respirer les poussières, les vapeurs ou les fumées dégagées par la combustion des produits. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Conserver le récipient fermé. Laver abondamment après usage.

- Entreposage** : Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé.

## Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- Système de contrôle technique** : Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Si l'utilisation du produit génère des poussières, de la fumée ou du brouillard, utiliser une ventilation adéquate pour garder la quantité de contaminants aéroportés sous la limite d'exposition permise.

### Protection individuelle

- Yeux** : Écran facial.  
**Corps** : Vêtement de protection complet. (Ignifuge.)  
**Respiratoire** : Respirateur anti-poussières. Utiliser uniquement un appareil respiratoire approuvé ou certifié ou son équivalent.  
**Mains** : Gants. (Ignifuge.)  
**Pieds** : Bottes de travail avec capsule en métal.

<b>Limites d'exposition professionnelle</b>		<b>MPT (8 hours)</b>			<b>LECT (15 mins)</b>			<b>Ceiling</b>			
<b>Ingredient</b>	<b>Nom de la liste</b>	<b>ppm</b>	<b>mg/m<sup>3</sup></b>	<b>Autre</b>	<b>ppm</b>	<b>mg/m<sup>3</sup></b>	<b>Autre</b>	<b>ppm</b>	<b>mg/m<sup>3</sup></b>	<b>Autre</b>	<b>Notations</b>
graphite	US ACGIH 2/2010	-	2	-	-	-	-	-	-	-	[a][A]
	AB 4/2009	-	2	-	-	-	-	-	-	-	[b]
	BC 10/2009	-	2	-	-	-	-	-	-	-	[c]
	ON 7/2010	-	2	-	-	-	-	-	-	-	[a]
	QC 6/2008	-	2	-	-	-	-	-	-	-	[d]
Cuivre, fumées de	US ACGIH 2/2010	-	0.2	-	-	-	-	-	-	-	[e]
		-	1	-	-	-	-	-	-	-	
Cuivre, fumées de, as Cu	AB 4/2009	-	1	-	-	-	-	-	-	1	[f][B]
		-	0.2	-	-	-	-	-	-	-	[e][B]
	BC 10/2009	-	1	-	-	-	-	-	-	-	[g][B]
Cuivre, fumées de		-	0.2	-	-	-	-	-	-	-	[e][B]
	ON 7/2010	-	1	-	-	-	-	-	-	1	[h]
Cuivre, fumées de, en Cu		-	0.2	-	-	-	-	-	-	-	
	QC 6/2008	-	1	-	-	-	-	-	-	-	[i][B]
		-	0.2	-	-	-	-	-	-	-	[j][B]
carbone		-	2	-	-	-	-	-	-	-	[d]

**Forme:** [a]Respirable fraction; see Appendix C [b]Respirable (all forms except graphite fibres) [c]Respirable [d]La poussière respirable. [e]Fumée [f]Dusts and Mists [g]Dusts and mists [h]dust and mists [i]poussières et brouillards [j]Fumées

**Remarques:** [A]Respirable fraction; see Appendix C, paragraph C. [B]as Cu

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

- État physique et Apparence** : Solide.  
**Couleur** : Noir.  
**Odeur** : Inodore.  
**Point de fusion/congélation** : 1082.85°C (1981.1°F) Ceci est fondé d'après les données de l'ingrédient suivant: Cuivre.  
**Densité relative** : Moyenne pondérée: 2.05 (Eau = 1)  
**Solubilité** : Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide, l'eau chaude.

## Section 10. Stabilité et réactivité

- Stabilité et réactivité** : Le produit est stable.
- Produits de décomposition dangereux** : Oxydes métalliques. oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>)
- Polymérisation Dangereuse** : Ne se produira pas.

## Section 11. Information toxicologique

- Effets chroniques et autres effets toxiques sur les humains** : EFFETS CANCÉROGÈNES: Voir Section 2.  
Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : reins, foie, le système cardiovasculaire, les voies respiratoires supérieures, peau, oeil, cristallin ou cornée.  
Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : poumons.  
L'exposition aiguë aux fumées de soudage peut résulter en un inconfort tel que: le vertige, des nausées ou un assèchement du nez, de la gorge ou des yeux.

## Section 12. Information sur l'écologie

### Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Cuivre, fumées de	Aiguë CE50 4.1 ug/L Eau douce	Crustacés - Simocephalus vetulus - Juvenile (Fledgling, Hatchling, Weanling) - <48 heures	48 heures
	Aiguë CE50 1 ug/L Eau douce	Daphnie - Ceriodaphnia dubia - Juvenile (Fledgling, Hatchling, Weanling) - <24 heures	48 heures
	Aiguë CL50 9.4 ug/L Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Juvenile (Fledgling, Hatchling, Weanling) - <1 mois	96 heures
	Chronique NOEC 7.43 ug/L Eau douce	Poisson - Salmo trutta - IMMATURE - 14 cm - 26.3 g	4 jours

- Produits de dégradation** : Quelques oxydes métalliques.

## Section 13. Considérations lors de l'élimination

- Information sur les déchets** : Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.
- [Consulter les autorités locales ou régionales.](#)

## Section 14. Information relative au transport

Aucune classe de transport n'est applicable pour ce produit.

## Section 15. Information réglementaire

- Classification HCS** : Les dangers reliés aux fumées de soudure (lors de l'utilisation des électrodes) ne sont pas ceux des électrodes telles que vendues.  
Effets sur les organes cibles

- Réglementations États-Unis** : **Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**SARA 302/304/311/312 substances extrêmement dangereuses**: Aucun produit n'a été trouvé.

**SARA 302/304 plan d'urgence et préavis**: Aucun produit n'a été trouvé.

**SARA 302/304/311/312 substances dangereuses**: Graphite synthétique; Graphite; Cuivre

**SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers**: Graphite synthétique: Risques d'incendie, Risque immédiat (aigu) pour la santé, Danger d'intoxication différée (chronique); Graphite: Risque immédiat (aigu) pour la santé; Cuivre: Risque immédiat (aigu) pour la santé

**CWA (Clean Water Act) 307**: Cuivre

**CWA (Clean Water Act) 311**: Aucun produit n'a été trouvé.

**CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées**: Aucun produit n'a été trouvé.

**CAA (Clean Air Act) 112 Substances toxiques réglementées**: Aucun produit n'a été trouvé.

### SARA 313

**Feuille R - Exigences en matière de rapport** : Cuivre 15 - 30

**Avis du fournisseur** : Cuivre 15 - 30

- Réglementations d'État** :
- Massachusetts** : Les composants suivants sont répertoriés: GRAPHITE (NATURAL);DUST; COPPER
  - New York** : Les composants suivants sont répertoriés: Copper
  - New Jersey** : Les composants suivants sont répertoriés: GRAPHITE (NATURAL); GRAPHITE; COPPER
  - Pennsylvanie** : Les composants suivants sont répertoriés: GRAPHITE; COPPER FUME
  - Californie prop. 65**: Aucun produit n'a été trouvé.

: Les dangers reliés aux fumées de soudure (lors de l'utilisation des électrodes) ne sont pas ceux des électrodes telles que vendues.

Classe D-2A: Matières causant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE).

Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

**Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement):** Aucun des composants n'est répertorié.

**ARET canadien:** Aucun des composants n'est répertorié.

**INRP canadien:** Les composants suivants sont répertoriés: Cuivre

**Substances désignées en Alberta:** Aucun des composants n'est répertorié.

**Substances désignées dans l'Ontario:** Aucun des composants n'est répertorié.

**Substances désignées au Québec:** Aucun des composants n'est répertorié.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

## Section 16. Renseignements supplémentaires

**Renseignements à indiquer sur l'étiquette** : Voir Section 2.

**Hazardous Material Information System (États-Unis)** : Santé: 2\* Inflammabilité: 0 Réactivité: 0

**National Fire Protection Association (États-Unis)** : Santé: 2 Inflammabilité: 0 Autre: Aucun

**Références** : - 29CFR Partie 1910.1200 Réglementation OSHA sur les Fiches Signalétiques. - 49CFR Table de la Liste des substances dangereuses, #UN, Appellations réglementaires, GE. - Règlement canadien du Transport des Matières Dangereuses, et les Annexes, Version Langage Clair, 2005. -CRC Handbook of chemistry and physics, 67 em édition, CRC Press inc., Boca Raton, Florida. -Fiche signalétique du fabricant. ANSI Z400.1, MSDS Standard, 2004. ANSI Z49.1 Safety in Welding and Cutting, The American Welding Society, P.O. Box 351040, Miami, FL 33135. Canadian Standard Association, CSA W117.2, Code for Safety in Welding and Cutting, 2003.

**Abréviations et acronymes** : **ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygiene.**  
ACGIH A2--Cancérogène présumé chez l'humain.

**CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.**

IARC 2A: Suspecté pour l'homme.

**NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health.**

NIOSH + : Prouvé.

**NTP: National Toxicology program.**

NTP 1: Connu comme cancérogène chez l'homme.

**Nom du responsable** : Services Réglementaires Atrion, Inc.

**Date de publication précédente** : 01/30/2008

**Version** : 4

### Avis au lecteur

LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS SUR CETTE FICHE SONT RÉSERVÉS UNIQUEMENT À L'USAGE DE PERSONNES QUALIFIÉES ET CE, À LEURS RISQUES ET À LEUR DISCRÉTION. LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS PROVIENNENT DE SOURCES QUE NOUS ESTIMONS FIABLES. TOUTEFOIS, AIR LIQUIDE CANADA INC. NE GARANTIT NI NE PRÉTEND D'AUCUNE FAÇON QU'ILS SONT EXACTS OU COMPLETS ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES OU DE PERTES RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LEUR UTILISATION, BONNE OU MAUVAISE.